

Le Languedoc-Roussillon en Europe Grâce à sa croissance démographique, la région rattrape son retard économique

Bernard CANONERO - INSEE

Sur un plan économique et social et d'un point de vue statique, le Languedoc-Roussillon apparaît comme une région mal classée parmi les 254 régions composant l'Union Européenne. D'un point de vue dynamique, l'impression est tout autre. D'un côté, le palmarès est peu valorisant : au 155^{ème} rang pour le PIB par habitant et 58^{ème} rang des régions où le taux de chômage est le plus élevé. La région se caractérise de prime abord par un marché du travail difficile et une précarité importante.

Mais derrière ses faiblesses apparentes se cachent des atouts essentiels liés à la 13^{ème} croissance démographique des régions européennes. La croissance de la population, principalement portée par les migrations, alimente le développement du secteur tertiaire et de la construction et entraîne ainsi un rattrapage économique. En effet, la croissance du PIB régional, de plus de 5 % par an, est plus élevée que la moyenne des régions européennes et que celle des autres régions françaises.

L'expansion démographique s'accompagne également d'une amélioration rapide du marché du travail. Le Languedoc-Roussillon fait partie des 25 régions européennes où le taux de chômage a le plus diminué depuis le début des années 2000. Ceci révèle de fait un important potentiel de créations d'emplois et de créations d'entreprises.

Cette dynamique liée à l'attractivité du territoire, à son aménagement et au financement social qui l'accompagne mérite attention car les causes qui l'engendrent ont leurs limites. En particulier, après l'explosion du coût du foncier au cours des cinq dernières années, les prix atteints pourraient entraîner, comme c'est déjà le cas en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, une moindre progression démographique par rapport aux décennies précédentes.

Les points forts

Un fort dynamisme démographique lié à l'apport migratoire

Avec un taux d'accroissement annuel moyen de 1,4 % par an, la région est en forte croissance démographique. Elle bénéficie d'un afflux migratoire important, mais également d'un taux de fécondité relativement élevé par rapport aux autres régions de l'Union Européenne.

Au 57^{ème} rang sur 254 pour son nombre d'habitants (2 520 000 au 1^{er} janvier 2006), la région se place au 13^{ème} rang pour son rythme de croissance démographique, classée juste derrière les régions irlandaises «Southern and Eastern» et «Border, Midland and Western».

Cette croissance démographique est avant tout liée au solde migratoire. Celui-ci atteint + 0,9 % par an et classe la région au 12^{ème} rang européen pour cet indicateur. En outre, le Languedoc-Roussillon est relativement bien placé pour le taux de fécondité de sa population : il occupe le 37^{ème} rang juste derrière PACA, mais loin des régions les plus jeunes comme l'Île de France et le Nord Pas de Calais en France ou les régions d'Irlande.

Le Languedoc-Roussillon est une région plus âgée que beaucoup d'autres régions françaises. A l'échelle de l'Europe, elle est moins désavantagée. Elle se classe 82^{ème} parmi les régions les plus âgées. Les nouveaux arrivants dans la région contribuent à ralentir le vieillissement de la population. D'un point de vue dynamique là encore, le Languedoc-Roussillon évolue plus favorablement que d'autres régions en termes de vieillissement.

Indicateurs démographiques des 254 régions de l'Union européenne à 25

Unités : nombre et %

Indicateurs démographiques	Rang du Languedoc-Roussillon	Valeur de l'indicateur		
		Languedoc-Roussillon	France	Europe à 25
Population 2003 (millier d'habitants)	57	2 446	61 933	458 011
Densité de population 2003 (habitant/km ²)	177	89	109	115
Taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 1998 et 2003	13	1,35	0,55	0,29
Taux d'accroissement dû au solde migratoire en 2003	12	0,94	0,39	0,2
Indice de vieillissement	82	0,81	0,65	0,61

Une économie à vocation résidentielle avec un secteur tertiaire développé et une poussée de la construction

Le dynamisme démographique induit une croissance du secteur des services, notamment des services à la personne et un développement de la construction de logements et d'infrastructures.

Le Languedoc-Roussillon arrive ainsi en 35^{ème} position sur 254 pour la part de l'emploi dans le secteur des services (76 %), juste derrière le comté de Manchester au Royaume-Uni ou Lisbonne au Portugal.

re, concernant le nombre de brevets déposés, la région ne pointe qu'au 132^{ème} rang.

Le Languedoc-Roussillon est notamment bien placé pour l'offre de soins : la région est au 37^{ème} rang pour le nombre de lits d'hôpitaux pour 10000 habitants, derrière la Bourgogne, et elle arrive au 57^{ème} rang pour le nombre de médecins pour 100000 habitants, encadrée de Lisbonne et de Midi-Pyrénées.

Les points faibles

Un niveau de richesse relativement bas mais un certain rattrapage économique

Avec un PIB annuel de 19000 euros par habitant, le Languedoc-Roussillon arrive en 154^{ème} position des régions européennes (141^{ème} pour le revenu disponible par habitant). Elle se situe au niveau de Madère au Portugal ou de La Castille et Léon en Espagne.

S'agissant de la croissance de son PIB, la région est mieux placée. L'évolution annuelle moyenne du PIB entre 1997 et 2002 s'élevant à 5 %, elle arrive au 130^{ème} rang, devant la Macédoine occidentale en Grèce, et dépasse toutes les autres régions françaises (à l'exception de la Corse).

Comme d'autres régions du Sud de L'Europe, à niveau de richesse inférieur à la moyenne de l'Union Européenne, elle bénéficie de fait d'un certain rattrapage économique.

L'industrie est peu développée

Le Languedoc-Roussillon occupe le 233^{ème} rang pour la part de l'emploi industriel dans l'emploi total avec 9 % de l'emploi total dans ce secteur. Il est classé très loin dans le palmarès européen, derrière la très tertiariée région d'Utrecht en Hollande (80 % de l'emploi total dans les services). Comme dans les autres régions européennes, l'emploi industriel régional régresse, mais à un rythme moins rapide qu'en moyenne dans l'Union Européenne.

Un marché du travail tendu mais en voie d'amélioration

Dans un contexte d'afflux de population et malgré de nombreuses créations d'emploi, le marché du travail est relativement tendu en Languedoc-Roussillon. Avec un taux de chômage supérieur à 11 %, la région se classe au 58^{ème} rang des régions européennes où le taux de chômage est le plus élevé. Elle est encadrée par les régions de Molise en Italie du Sud et de la Macédoine centrale en Grèce.

Indicateurs économiques des 254 régions de l'Union européenne à 25

Unités : nombre et %

Indicateurs économiques	Rang du Languedoc-Roussillon	Valeur de l'indicateur		
		Languedoc-Roussillon	France	Europe à 25
Pib par habitant 2003 (en euro SPA*)	154	19 127	24 213	21 741
Taux d'accroissement annuel moyen du Pib entre 1997 et 2002	130	5,1	4,2	4,9
Part du secteur des services dans l'emploi total en 2004 (%)	35	76	70	67
Part du secteur de la construction dans l'emploi total en 2004 (%)	86	8,4	6,5	7,8
Part du secteur de l'agriculture dans l'emploi total en 2004 (%)	72	6	3,9	5
Nombre d'emplacement de camping pour 10000 habitants en 2003	5	1 462	462	n.d.
Nombre de nuitées touristiques par habitant en 2002	19	10,4	4,7	n.d.
Niveau des dépenses de recherche et développement en 2002 (million d'€)	34	1 006	34 527	n.d.

Voir définition des indicateurs en fin de document
Sources : Eurostat - INSEE

La région est également relativement bien placée pour la part de l'emploi dans la construction (86^{ème} rang avec plus de 8 %), juste derrière le Pays Basque espagnol. Ce secteur continue à se développer et la région se place en 96^{ème} position des régions européennes où l'emploi dans la construction augmente le plus.

La part de l'agriculture dans l'emploi reste importante (6 %), même si elle diminue. Le Languedoc-Roussillon se classe au 72^{ème} rang pour l'importance de l'agriculture dans l'emploi total, comme la Bourgogne, la Bretagne et la Sardaigne.

L'activité touristique y est très développée : la région arrive au 5^{ème} rang pour la capacité d'accueil dans les campings derrière le Val d'Aoste en Italie du Nord. Elle se situe au 19^{ème} rang des régions européennes assurant le plus grand nombre de nuitées, derrière la région de Zélande en Hollande.

Recherche et développement et offre de soins, deux atouts supplémentaires

Enfin, le Languedoc-Roussillon arrive à la 34^{ème} position des régions européennes (7^{ème} rang français) pour les dépenses de recherche et développement. Cette place serait encore améliorée si l'on ne considérait que la recherche publique, majoritaire dans la région. Par cont-

Indicateurs sociaux des 254 régions de l'Union européenne à 25

Unités : nombre et %

Indicateurs sociaux	Rang du Languedoc-Roussillon	Valeur de l'indicateur		
		Languedoc-Roussillon	France	Europe à 25
Taux de chômage en 2004	196	11,5	9,6	9,2
Evolution du chômage sur 5 ans	21	- 30,7	7,4	9,4
Nombre de lits d'hôpitaux pour 100 000 habitants en 2002	37	880	814	n.d.
Nombre de médecins pour 100 000 habitants en 2002	57	382	348	n.d.

* Voir définition des indicateurs en fin de document
Sources : Eurostat - INSEE

En évolution, le tableau est moins sombre : la région fait partie des régions européennes où le taux de chômage diminue le plus. Elle est 233^{ème} parmi les régions où le taux de chômage varie le plus, avec une variation négative du chômage (- 30,4 % de 2000 à 2004).

Elle enregistre ainsi un des plus importants reculs du chômage de l'ensemble des régions de l'Europe à 25. Elle est encadrée par la Rioja en Espagne et la Ligurie en Italie, deux régions où le marché du travail est beaucoup moins tendu (taux de chômage inférieur à 6 %).

Avec moins d'un actif pour deux personnes en âge de travailler, Le Languedoc-Roussillon arrive au 235^{ème} rang parmi les régions européennes où le taux d'activité est le plus bas, en compagnie de Malte ou de la Sardaigne. Cette faiblesse du taux d'activité est encore plus probante pour les femmes, pour les jeunes et pour les plus de 50 ans, comme dans de nombreux pays du Sud de l'Europe. Pour toutes ces populations, le Languedoc-Roussillon est largement en deçà de la moyenne européenne, même si on assiste là aussi sur le long terme à une lente harmonisation des taux d'activité au sein de l'Union Européenne.

Le développement de la région est lié à son attractivité mais comporte des limites

En résumé, l'économie de la région est largement résidentielle. Son développement dans l'avenir dépend donc de l'évolution démographique. Celle-ci dépend elle-même largement de l'évolution du solde migratoire de la région, donc de ses facteurs d'attractivité.

En particulier, après l'explosion du coût du foncier au cours des cinq dernières années, les prix atteints pourraient entraîner, comme c'est déjà le cas en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, une moindre progression démographique par rapport aux décennies précédentes.

Mais beaucoup plus qu'en PACA ou en Midi-Pyrénées, les retards accumulés durant plusieurs décennies en termes de développement économique pèsent encore sur la richesse régionale. En témoigne la position du Languedoc-Roussillon sur le classique critère du Produit Intérieur Brut par habitant : en dernière position parmi les régions de France métropolitaine et dans le dernier quart des régions qui composent l'Union européenne.

Cette moindre richesse limite les bases imposables et donc, in fine, les ressources des Collectivités en charge des diverses fonctions de régulation de la vie sociale. Au regard de ces ressources contraintes, les nouveaux besoins induits par la croissance démographique ont comme effet immédiat des charges de fonctionnement et surtout d'investissement supplémentaires. C'est notamment le cas pour les équipements urbains de transport, les équipements d'accueil scolaire, le logement social, les infrastructures de traitement des eaux usées et des déchets.

Cette situation a souvent entraîné un recours à l'endettement public dont les proportions actuelles excèdent sensiblement les situations moyennes rencontrées dans le reste de la France. De ce fait, la capacité des

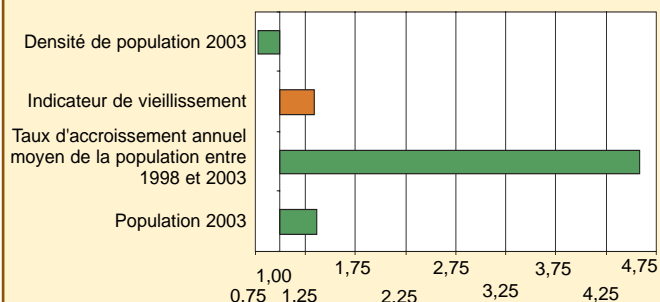
Collectivités à disposer de ressources à la hauteur des enjeux auxquels elles sont confrontées n'est pas acquise, même dans l'hypothèse où la croissance démographique viendrait à se modérer dans les prochaines années.

Les déterminants des forces et faiblesses du Languedoc-Roussillon en 10 indicateurs

Indicateurs démographiques

La population du Languedoc-Roussillon a augmenté 4,5 fois plus que la moyenne européenne

La base 1,00 représente l'Europe des 25

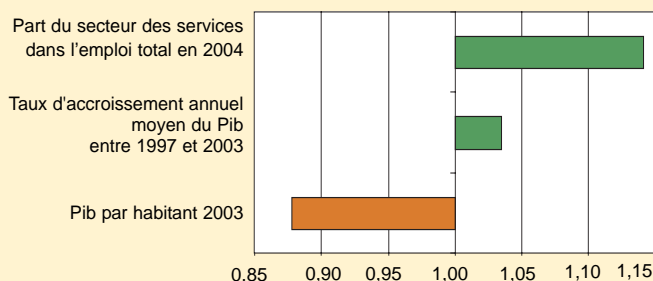


Voir définition des indicateurs en fin de document
Sources : Eurostat - INSEE

Indicateurs économiques

La part du secteur des services dans l'emploi total est de 15 % supérieure à celle de la moyenne européenne

La base 1,00 représente l'Europe des 25

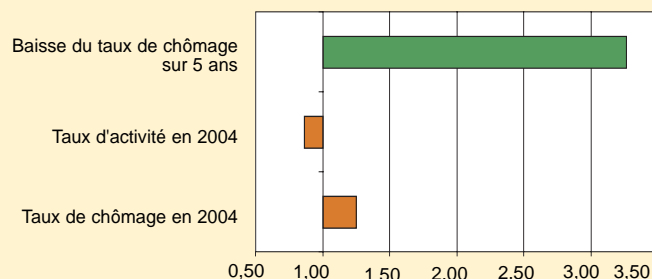


Voir définition des indicateurs en fin de document
Sources : Eurostat - INSEE

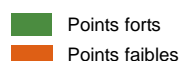
Indicateurs sociaux

Le taux de chômage en Languedoc-Roussillon a baissé 3,2 fois plus qu'en moyenne européenne

La base 1,00 représente l'Europe des 25



Voir définition des indicateurs en fin de document
Sources : Eurostat - INSEE



A quelles régions d'Europe ressemble le Languedoc-Roussillon ?

Si l'on considère les 254 régions de l'Europe à 25, selon une batterie de critères socio-économiques, le Languedoc-Roussillon se distingue nettement des autres régions françaises.

Le Languedoc-Roussillon se situe dans un groupe présentant les caractéristiques de régions en rattrapage économique et en dynamique démographique relativement forte. Ce groupe comprend les régions d'Irlande du Sud (Border, Midland and Western - Southern and Eastern) et l'Irlande du Nord, le Sud-est de l'Espagne (Catalogne, Madrid, Andalousie, Murcie, Valence, Castille, les Iles Baléares), L'Égée du sud en Grèce et la Crète. (Voir carte)

Avertissement : les valeurs des indicateurs mentionnés dans cet encadré concernent le groupe tout entier, elles représentent le niveau moyen de chaque indicateur calculé pour l'ensemble des 14 régions qui le constituent.

Comparativement au profil moyen de l'Union Européenne, ces régions présentent :

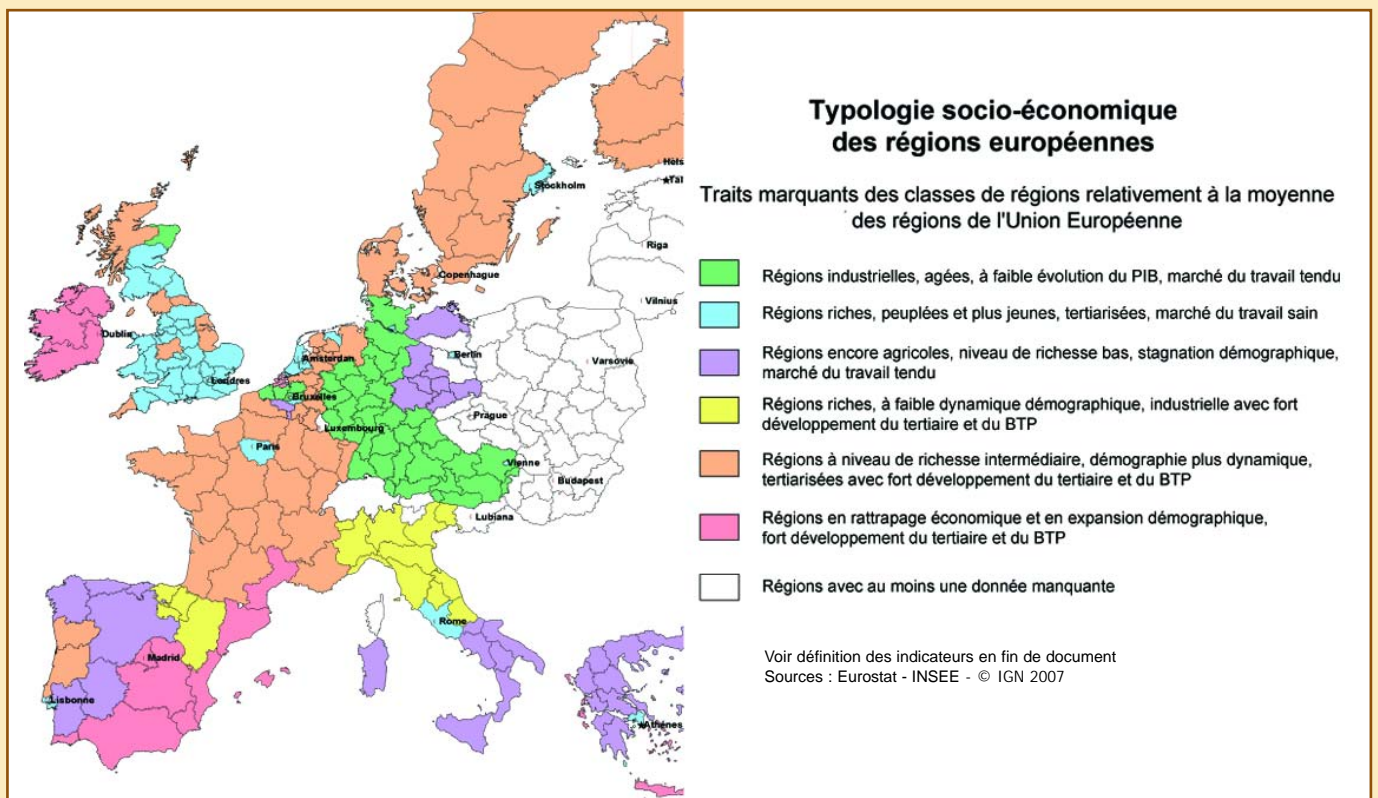
- Un niveau de richesse moyen avec un Pib par habitant de 21 000 € et un revenu disponible par habitant de 11 700 €. Les régions de ce groupe sont relativement proches de la moyenne européenne, mais le Pib tend à y augmenter plus vite que dans d'autres régions permettant ainsi un certain rattrapage économique. L'augmentation annuelle moyenne du Pib est de 7,8 % dans ce groupe, contre 4,9 % pour l'Europe à 25.
- Un taux de chômage évoluant plus favorablement que la moyenne des autres régions, même si, dans ce groupe, le taux de chômage est assez variable d'une région à l'autre.
- Un taux d'activité relativement bas, notamment celui des femmes.
- Une densité de population moyenne, mais un rythme d'évolution de la population des plus forts.
- Une différence d'espérance de vie homme - femme parmi les plus élevées.
- Un secteur tertiaire sur-représenté par rapport à la moyenne des régions de L'Union Européenne à 25 et continuant à se développer fortement.
- Un emploi dans le BTP relativement élevé et dont la part dans l'emploi total tend à augmenter
- Un emploi industriel en baisse et représentant déjà une part relativement faible de l'emploi total.

Les particularités du Languedoc-Roussillon dans ce groupe :

- Le Languedoc-Roussillon, comme la majorité des régions françaises, présente un moindre vieillissement que les autres régions composant ce groupe.
- Le taux de fécondité en Languedoc-Roussillon est plus élevé que dans la plupart des régions de ce groupe.
- Le taux d'activité, surtout celui des femmes, y est particulièrement bas.
- La part de l'emploi dans l'industrie y est particulièrement bas dans la région, alors que celle de l'emploi dans les services fait partie des plus élevées du groupe.

Des ressemblances avec l'Irlande ou la Catalogne

- Ces deux régions ont un niveau de Pib plus élevé et des marchés du travail bien moins tendus qu'en Languedoc-Roussillon. La ressemblance porte sur l'ensemble des autres indicateurs, particulièrement sur les données en évolution.



Méthodologie de la typologie socio-économique des régions européennes

Analyse en composantes principales centrées réduites des 254 régions de l'Union européenne à 25 sur les variables suivantes :

Richesse économique

- Pib par habitant en euro
- Taux d'accroissement annuel moyen du Pib par habitant en %
- Revenu disponible par habitant en euro

Population

- Densité de population en habitant par km²
- Taux d'accroissement annuel moyen de la population sur une période de 5 ans en %
- Taux de fécondité
- Indicateur de vieillissement

Emploi-chômage

- Taux de chômage
- Taux d'évolution sur 4 années du taux de chômage en %
- Taux d'activité ensemble
- Taux d'activité des femmes

Secteur productif

- Part de l'emploi dans les BTP en %
- Part de l'emploi dans les services en %
- Part de l'emploi dans l'industrie en %
- Taux d'évolution sur 5 années de la part du BTP dans l'emploi total en %
- Taux d'évolution sur 5 années de la part de l'industrie dans l'emploi total en %
- Taux d'évolution sur 5 années de la part des services dans l'emploi total en %

- 196 régions analysées à cause des valeurs manquantes
- Sur 4 axes 65% de la variance entre les régions
- Classification en six classes sur les 4 premières coordonnées factorielles, pondération par la variance expliquée de chaque coordonnée, consolidation des classes par la méthode des centres mobiles.

Les régions européennes en six classes

1 - Une opposition majeure entre régions riches des anciens États du nord et régions pauvres du sud

Classe 2 (bleu) : Régions riches, peuplées et plus jeunes, tertiarisées, marché du travail sain

Dans ce groupe le Pib et le revenu disponible sont plus élevés que la moyenne.

Cette situation semble se conforter : le Pib y augmente plus vite que la moyenne de l'Union européenne à 25.

Dans ces régions, la densité de population est très forte. La population est en moyenne plus jeune et le taux de fécondité est relativement élevé.

Les taux d'activité sont supérieurs à la moyenne. Le taux de chômage est bien plus faible que dans la moyenne des régions de l'Union européenne à 25. Il est relativement stable, voir en légère diminution.

Dans ces régions la part de l'emploi dans les services est prépondérante alors que les autres secteurs industrie, BTP et agriculture sont largement sous représentés. La part des services dans l'emploi continue d'augmenter ainsi que celle du dans le BTP, alors que celle de l'industrie diminue.

Dans ce groupe on trouve notamment Londres et sa banlieue, ainsi qu'une grande partie du Royaume-Uni, Stockholm, Bruxelles, des régions de Hollande comme Groningue et Utrecht. L'Ile de France et les régions de Rome, Vienne, Hambourg, Berlin et d'Athènes font également partie de ce groupe.

Classe 3 (mauve) : Régions encore agricoles, au niveau de richesse bas, en stagnation démographique, marché du travail tendu

Dans ces régions le Pib et le revenu disponible sont nettement en dessous de la moyenne de l'Union européenne à 25. Le Pib y augmente relativement lentement. Ces régions sont nettement moins densément peuplées et la population y évolue peu, voire diminue.

Les taux d'activité sont faibles, particulièrement pour les femmes. Le taux de chômage est plus élevé que la moyenne, mais il tend à baisser. Dans ces régions le poids de l'agriculture dans l'emploi total est encore important.

Dans ce groupe on distinguera, d'abord les régions de l'ancienne Allemagne de l'Est comme Leipzig, Dresde, Magdebourg, le poids des services et de l'industrie dans l'emploi est légèrement sous représenté mais il tend à augmenter au détriment du BTP et de l'agriculture.

Viennent ensuite, les régions du Sud de l'Italie, de Grèce et du Nord-Ouest de la péninsule Ibérique. Ce sont des régions agricoles où l'emploi industriel est encore plus sous-représenté et où la part des services augmente également fortement.

2 - Une deuxième opposition intervient entre des régions en rattrapage économique et démographique et des régions industrielles en stagnation.

Classe 6 (rose) : Régions en rattrapage économique et en expansion démographique, fort développement du tertiaire et du BTP

Ce groupe comprend le languedoc-roussillon, seule région française, L'Est et le Sud de l'Espagne (y compris les communautés de Madrid, de Valence, la Catalogne et l'Andalousie), la Crète et l'Irlande.

Ces régions ont un niveau de richesse moyen, voire plus faible que la moyenne de l'Union européenne à 25. Le revenu disponible reste bas. Par contre la caractéristique la plus marquante est que le Pib évolue beaucoup plus rapidement que dans la moyenne de l'Union européenne à 25

Ce sont des régions plutôt jeunes en moyenne. La population y est en croissance forte, mais la densité reste relativement moyenne.

Le taux de chômage tend à baisser, mais le taux d'activité particulièrement celui des femmes reste bas.

La part du Btp et des services dans ces régions est surreprésentée. Elle augmente relativement plus vite que dans les autres régions. L'industrie y est plutôt sous représentée et son poids relatif dans l'emploi total tend à diminuer, ainsi que celui de l'agriculture devant la poussée des services et du BTP.

Classe 1 (vert) : Régions industrielles, population âgée, à faible évolution du Pib, marché du travail tendu

Cette classe regroupe presque exclusivement les pays de l'Allemagne de l'Ouest et l'Autriche (Hors Vienne), et l'Écosse du Nord-Est au Royaume-Uni.

Ces régions sont caractérisées principalement par :

Un faible croissance du Pib, mais un niveau de richesse plus élevé que la moyenne des régions de l'Union européenne à 25 Le revenu disponible y est élevé.

Le taux de chômage est dans la moyenne de l'UE, mais il a tendance à augmenter.

Le poids de l'industrie est beaucoup plus fort que dans les autres régions de l'Union européenne à 25 Le poids du BTP et des services y est plus faible. Particularité de ce groupe de régions, le poids du BTP a tendance à baisser, comme celui de l'industrie devant la poussée des services.

Ces régions sont plutôt plus âgées que la moyenne. Le taux de fécondité y est relativement plus faible et la population y est plutôt en décroissance.

3 - Deux groupes de régions se rapprochent de la moyenne des régions de l'Union européenne à 25

Classe 4 : Régions riches, à faible dynamique démographique, industrielles avec montée du BTP et des services

Le Nord de l'Italie, certaines régions de l'Espagne (Aragon, Pays-Basque, Navarre, La Rioja), se distinguent principalement par

- Un Pib et un revenu disponible bien plus élevé que la moyenne des régions de l'UE (surtout vrai pour le Nord de l'Italie).
- Le taux de chômage est plus bas que la moyenne et il évolue très favorablement. Le taux d'activité des femmes est particulièrement faible.
- L'industrie est surreprésentée alors que les services sont plutôt sous-représentés
- Ce sont des régions plutôt âgées où le taux de fécondité est faible.
- La part de l'industrie dans l'emploi tend à diminuer assez fortement alors que le BTP et les services prennent le relais

Classe 5 : Région à niveau de richesse intermédiaire, démographie dynamique, tertiaisées avec montée du BTP et des services

Ce groupe comprend les régions Centre et Nord du Portugal, l'ensemble des régions françaises hors L-R, la Suède, la Finlande, le Danemark et la Belgique et les autres régions de Hollande et du R-U.

Elles se distinguent principalement par

- Un Pib et un revenu disponible par habitant légèrement plus bas que la moyenne des régions de l'UE (tirée vers le haut par les régions de la classe 2).
- Une densité de population plus faible que la moyenne. Ce sont des régions plus jeunes en moyenne. Avec un taux de fécondité parmi les plus forts.
- Un taux d'activité des femmes plus élevé que la moyenne des régions de l'UE
- Le Btp y est sous-représenté par rapport à la moyenne, les services surreprésentés
- BTP et services gagnent de l'emploi au détriment de l'industrie

Définitions des principaux indicateurs utilisés dans cette étude

Richesse économique

Pib par habitant en SPA en 2003

Produit Intérieur Brut de la région par habitant (et rang des régions) en Standard de Pouvoir d'Achat (SPA)

Définition : Issu des comptes régionaux établis selon le Système européen des comptes économiques intégrés (SEC). C'est la classification 95 qui est utilisée pour la collecte (SEC 95). Les données des comptes de chaque branche sont fournies par les Etats membres. Eurostat calcule ensuite les indicateurs de Pib.

Système productif et emploi

1.1 Taux d'activité de la population

Taux d'activité de la région en 2004 (moyenne annuelle) et rang de la région.

Définition : Rapport de la population active de 15 ans et plus à la population totale correspondante.

1.2 Taux d'activité des femmes

Taux d'activité féminin de la région en 2004 (moyenne annuelle) et rang de la région.

Définition : Rapport des femmes actives de 15 ans et plus à la population totale correspondante.

3.1 part de l'agriculture dans l'emploi total

Part de l'agriculture dans l'emploi total en 2004 (et rang des régions)

Définition : Rapport de la population ayant un emploi dans l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche à l'emploi de l'ensemble des secteurs

3.2 part de l'industrie dans l'emploi total

Part de l'industrie dans l'emploi total en 2004 (et rang des régions)

Définition : Rapport de la population ayant un emploi dans l'industrie à l'emploi de l'ensemble des secteurs.

3.3 part de la construction dans l'emploi total

Part du secteur de la construction dans l'emploi total en 2004 (et rang des régions)

Définition : Rapport de la population ayant un emploi dans la construction à l'emploi de l'ensemble des secteurs.

3.4 part des services dans l'emploi total

Part du secteur des services dans l'emploi total en 2004 (et rang des régions)

Définition : Rapport de la population ayant un emploi dans le secteur des services à l'emploi de l'ensemble des secteurs

4.1 évolution du poids de l'agriculture dans l'emploi

Evolution du poids de l'agriculture dans l'emploi total entre 1999 et 2004 (et rang des régions)

Définition : Taux d'évolution sur 5 années de la part du secteur agricole dans l'emploi total entre 1999 et 2004.

4.2 évolution du poids de l'industrie dans l'emploi

Evolution du poids de l'industrie dans l'emploi total entre 1999 et 2004 (et rang des régions)

Définition : Taux d'évolution sur 5 années de la part du secteur industriel dans l'emploi total entre 1999 et 2004.

4.3 évolution du poids de la construction dans l'emploi

Evolution du poids de la construction dans l'emploi total entre 1999 et 2004 (et rang des régions)

Définition : Taux d'évolution sur 5 années de la part du secteur de la construction dans l'emploi total entre 1999 et 2004

4.4 évolution du poids des services dans l'emploi

Evolution du poids des services dans l'emploi total entre 1999 et 2004 (et rang des régions)

Définition : Taux d'évolution sur 5 années de la part du secteur des services dans l'emploi total entre 1999 et 2004.

5.1 taux de chômage régional en 2004

Taux de chômage en 2004 (et rang des régions)

Définition : Le taux de chômage correspond au pourcentage de demandeurs d'emploi par rapport au nombre total d'actifs

6.1 niveau des dépenses de R&D EN 2002

Les dépenses de Recherche et Développement

Définition : Les dépenses intra-muros couvrent l'ensemble des dépenses afférentes à la R&D exécutée dans une unité statistique, quelle que soit l'origine des fonds. Les dépenses effectuées en dehors de l'unité statistique ou du secteur, mais ayant pour but de promouvoir des travaux intra-muros de R&D (achat de fournitures pour la R&D, par exemple) sont incluses. Elles comprennent aussi bien les dépenses courantes que les dépenses en capital. Les dépenses intra-muros régionales couvrent l'ensemble des dépenses afférentes à la R&D exécutée dans une unité statistique ou dans un secteur dans une région, quelle que soit l'origine des fonds.

Conditions de vie

Santé 2

Différence hommes-femmes

Espérance de vie à la naissance par sexe en 2002 et rang des régions

Définition : L'espérance de vie est uniquement disponible au niveau des Etats membres dans les données Eurostat. Les espérances de vie ont été calculées à partir de tables de mortalité reconstituées grâce à la population moyenne en 2002 par âge et sexe et le nombre de décès par sexe et âge atteint dans l'année en 2002. Une table de mortalité annuelle suit le cheminement d'une génération fictive de 100 000 nouveau-nés à qui l'on fait subir aux divers âges les conditions de mortalité observées sur les diverses générations réelles, durant l'année étudiée. A partir de là, on peut obtenir à l'âge x, le quotient de mortalité Qx ainsi que les survivances Lx puis Sx. L'espérance de vie à la naissance s'obtient en fin par la formule : $e_0 = 0,5 + (S_1 + S_2 + S_3 + S_4 + \dots) / S_0$.

Santé 3

Nombre de médecins pour 100 000 habitants et rang des régions

Définition : Nombre de médecins rapporté à la population de la région

Santé 4

Nombre de lits d'hôpital pour 100 000 habitants et rang des régions

Définition : Nombre de lits d'hôpital rapporté à la population totale de la région

Chômage 3

Taux de chômage des femmes en 2004 (et rang des régions)

Définition : Le taux de chômage féminin correspond au pourcentage de demandeurs d'emploi féminins par rapport au nombre total d'actifs féminins.

Chômage 4

Evolution du taux de chômage entre 2000 et 2004 (et rang des régions)

Définition : Taux d'évolution sur 4 années du taux de chômage entre 2000 et 2004

Revenus des ménages

Revenu disponible des ménages privés par habitant, et rang des régions

Définition : Le revenu disponible des ménages est le solde du revenu secondaire (revenu primaire auquel s'ajoutent les prestations sociales monétaires et les transferts) et des impôts, cotisations et autres transferts versés par les ménages

Démographie

Population en 2003

Population moyenne annuelle de la région (et rang des régions)

Définition : Pour la plupart des Etats membres, il s'agit de la moyenne arithmétique de leur effectif de population au 1er janvier sur deux années consécutives.

Densité de la population en 2003

Densité de population en 2003 (et rang des régions)

Définition : Nombre d'habitants en 2003 rapporté à la superficie totale de la région

Indicateur de vieillissement de la population en 2003

Indicateur du degré de vieillissement de la population (et rang des régions)

Définition : Rapport entre le nombre de personnes de 65 ans et plus et le nombre de personnes de moins de 20 ans, au 1er janvier 2003. Plus cet indicateur est élevé, plus il est révélateur d'un niveau de vieillissement important

Taux annuel moyen d'accroissement de la population entre 1998 et 2003 (Evolution de la population 4)

Taux d'accroissement annuel moyen d'accroissement de la population sur une période de 5 ans entre 1998 et 2003.

Définition : Formule : $[(pop2003 / pop1998)^{1/5} - 1] * 100$

Taux d'accroissement dû au solde migratoire (Evolution de la population 6)

Taux d'accroissement dû au solde migratoire apparent en 2003 (et rang des régions)

Définition : Différence entre le taux d'accroissement total de la population et le taux d'accroissement naturel

Taux moyen de fécondité de 2000 à 2002

taux de fécondité, moyenne pour les années 2000-2002

Définition : Rapport du nombre de naissances de l'année au nombre total de femmes en âge de procréer (20-44 ans)

Variation de population de 1998 à 2003 (Evolution de la population 1)

Variation absolue de la population entre 1998 et 2003

Variation de population totale entre 1998 et 2003 (Evolution de la population 2)

Variation de la densité totale entre 1998 et 2003